

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 10 août 2015 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy
M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-08-160 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h.

Adoptée.

2015-08-161 Adoption de l'ordre du jour du 10 août 2015

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 10 août 2015
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 6 juillet 2015
Résolution: Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2015
Correspondance
Résolution: Dépôt des états financiers au 30 juin 2015
Résolution: Demande d'appui: Gestion de l'offre (reporté)
Résolution: Subvention du député M. Ghislain Bolduc
Résolution: Reprofilage de fossés: Chemin Létourneau
Résolution: Débroussaillage
Résolution: Paiements à Excavation Gagnon & Frères , TECQ
Résolution: Dépôt d'un projet de pacte rural
Résolution: Colloque de zone
Résolution: Registre de l'amiante
Résolution: Demande de luminaires sur la Route 263
Résolution: Appui : M. Daniel Côté: Projet Touriste Air Thetford
Résolution: Identification de carrière: Contrôle par drone (reporté)
Résolution : Paiement des comptes au 10 août 2015
Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2015-08-162 Dispense de lecture du procès-verbal du 6 juillet 2015

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015, puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2015-08-163 Adoption du procès-verbal du 06 juillet 2015

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-08-164 Résolution: Dépôt des états financiers au 30 juin 2015

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement de confirmer le dépôt des états financiers au 30 juin 2015.

Adoptée.

Demande d'appui: Gestion de l'offre

Les élus ayant besoin d'informations additionnelles, il est convenu de reporter ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

2015-08-165 Résolution: Subvention du député M. Ghislain Bolduc

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement de confirmer la réception de l'annonce d'une subvention de \$9,000.00 par l'entremise du Député Ghislain Bolduc.

Le totale de cette subvention sera utilisée pour des travaux de reprofilage de fossés dans le Rang 3 de Stratford , Rangs 11, 12, B & C et 9 & 10.

Il est convenu que l'entrepreneur Gilles Bourgault soit mandaté pour réaliser ces travaux.

Adoptée.

2015-08-166 Reprofilage de fossés: Chemin Létourneau

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur en voirie à embaucher l'entrepreneur Gilles Bourgault pour procéder à du reprofilage de fossés sur une section d'environ 1 kilomètre sur le chemin Létourneau (secteur publique).

Un budget de (\$5,000.00) maximum est alloué pour ce travail. Cette intervention de voirie sera comptabilisée dans le seuil du programme TECQ.

Adoptée.

2015-08-167 Résolution: Débroussaillage

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Manon Roy
et résolu unanimement de confirmer que l'entrepreneur Nyl Carrier de St-Jean -
de -Brébeuf soit mandaté pour procéder à du débroussaillage de fossés dans
certains rangs municipaux, selon les endroits ciblés par l'inspecteur de voirie,
le tout en respectant un budget de \$3,000.00 représentant 40 heures de travail.

Adoptée.

2015-08-168 Résolution: Paiement à Excavation Gagnon & Frères , Travaux Rang B & C : TECQ 2015

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Paul Audet
et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à procéder aux
paiements dus à Excavation Gagnon & Frères, suivant l'analyse et l'approbation
de l'ingénieur au dossier, savoir:

Dossier puits:

Travaux de raccordement du puits: \$7,171.38 plus taxes

Dossier Excavation et rechargement, TECQ 2015, tronçon B

\$ 128,057.90 au lieu de \$ 121,160.00 étant donné que ces travaux ont été
réalisés sur une longueur de 755 mètres au lieu du 700 prévus. Aussi, dans ce
même projet, il y a lieu de payer un montant additionnel de \$3,461.85
représentant le surplus de \$3.15 la tonne métrique pour du gravier 0-1/2" au lieu
du gravier 0-3/4". La facture totale pour l'ensemble de ces travaux d'excavation
et de rechargement s'élève à \$131,519.75 plus taxes.

Les élus déclarent qu'ils étaient d'accord à l'ajout de ce prolongement de
travaux.

Adoptée.

2015-08-169 Résolution: Dépôt d'un projet de pacte rural

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par Mme Manon Roy

Et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Praxède dépose un projet dans
le cadre du Pacte Rural à la MRC des Appalaches de l'ordre de \$6,145.00

Ce projet consiste à procéder à l'achat et l'installation d'enseignes, avec le logo
municipal, pour bien identifier les différents services se retrouvant dans l'édifice
municipal et l'installation du nouveau logo sur le bâtiment municipal. Aussi, il est
convenu de procéder à l'achat de poubelles pour le parc extérieur et faire fabriquer
des tables pliantes.

Le total de dépenses prévues sera financé par \$4,914.28 de l'enveloppe du pacte
rural 2015 et le solde d'environ 1,230.72 sera payable par la Municipalité.

Le comité du pacte rural donne son appui à ce projet.

Les élus mandatent la directrice générale à compléter cette demande et l'autorise à
signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité, avec la MRC des
Appalaches.

Adoptée.

2015-08-170 Résolution: Participation au colloque de zone

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone qui se tient le 10 septembre 2015, à St-Ferdinand.

Le coût d'inscription est de \$100.00, cependant, étant donné que la directrice générale a participé bénévolement à la préparation de cette activité, les frais d'inscription ne sont pas requis pour la Municipalité de Ste-Praxède.

Adoptée.

2015-08-171 Résolution: Registre de l'amiante

Attendu la nouvelle législation par laquelle une municipalité est tenue de détenir un registre sur l'amiante dans les bâtiments municipaux;

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher un géologue pour procéder à l'inventaire, l'échantillonnage, la rédaction du rapport pour le registre;

Attendu que nous avons demandé des estimés budgétaires à deux entreprises, savoir: Environnement S-Air : 1,065.00\$ plus taxes
Consultant GEM: 692.00\$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement de mandater la directrice générale à accepter l'offre de service de la firme Consultant GEM au coût de 692.00\$ plus taxes.

Adoptée.

2015-08-172 Résolution: Demande de luminaires sur la Route 263

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
et résolu unanimement de donner suite à la demande de certains contribuables afin de faire installer des luminaires de rues, sur la Route 263, dans le secteur du Camping Couture.

Il est convenu de procéder à l'installation d'un maximum de cinq luminaires.

En plus de l'estimé budgétaire fourni par l'électricien Mario Grondin de "Electro Ground" , il est convenu de demander un estimé additionnel à l'entreprise Jocelyn Roy Electricque de Lambton.

Il est convenu que le maire soit mandaté à demander un estimé à Jocelyn Roy Electricque Inc. et une fois que les deux prix seront connus, le maire est par la présente autorisé à octroyer le contrat pour l'achat et l'installation des luminaires, à l'électricien dont le prix sera le plus bas.

Adoptée.

2015-08-173 Appui : M. Daniel Côté: Projet Touriste Air Thetford

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin

et résolu unanimement d'appuyer M. Daniel Côté, dans son projet pour la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Thetford-Mines.

Ce plan d'affaires "Touriste Air Thetford" offrirait un service de transport aérien et aéro-touristique pour les gens d'affaires, les touristes et la population de la région de Chaudières Appalaches à l'aéroport de Thetford-Mines, avec un avion de type monomoteur de tourisme et un multi-moteur pour les vols nolisés et d'affaires en partenariat avec Grondair de St-Frédéric.

Adoptée.

Identification de carrière: Contrôle par drone

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure afin que le maire valide certaines informations et questionnements des élus concernant l'utilisation de cet équipement.

2015-08-174 Paiement des comptes au 10 août 2015

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 10 août 2015, laquelle s'élève à \$153,446.93.

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir. gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

2015-08-175 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 20 h 35.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.